

La Wantzenau

Ingénierie territoriale | Éco-tourisme

Rapport final



Décembre 2022

Sommaire

- ⊙ **Introduction et problématique** (page 3)
- ⊙ **Diagnostic** (page 4)
- ⊙ **Regard environnemental sur deux sites** (page 22)
- ⊙ **Enjeux** (page 28)
- ⊙ **Conclusion** (page 36)

Introduction

Ce cahier synthétise les travaux élaborés de 2021 à 2022 par l'ADEUS, en lien avec le service « Aménagement du territoire et projets urbains » de l'Eurométropole de Strasbourg, et la commune de la Wantzenau.

La commune a comme objectif de préserver et valoriser ses ressources naturelles avec une attention particulière portée à :

- ➔ la préservation des zones naturelles,
- ➔ l'extension de la trame verte et bleue et la restauration des ruptures écologiques,
- ➔ la sanctuarisation des terres agricoles,
- ➔ la préservation du patrimoine historique.

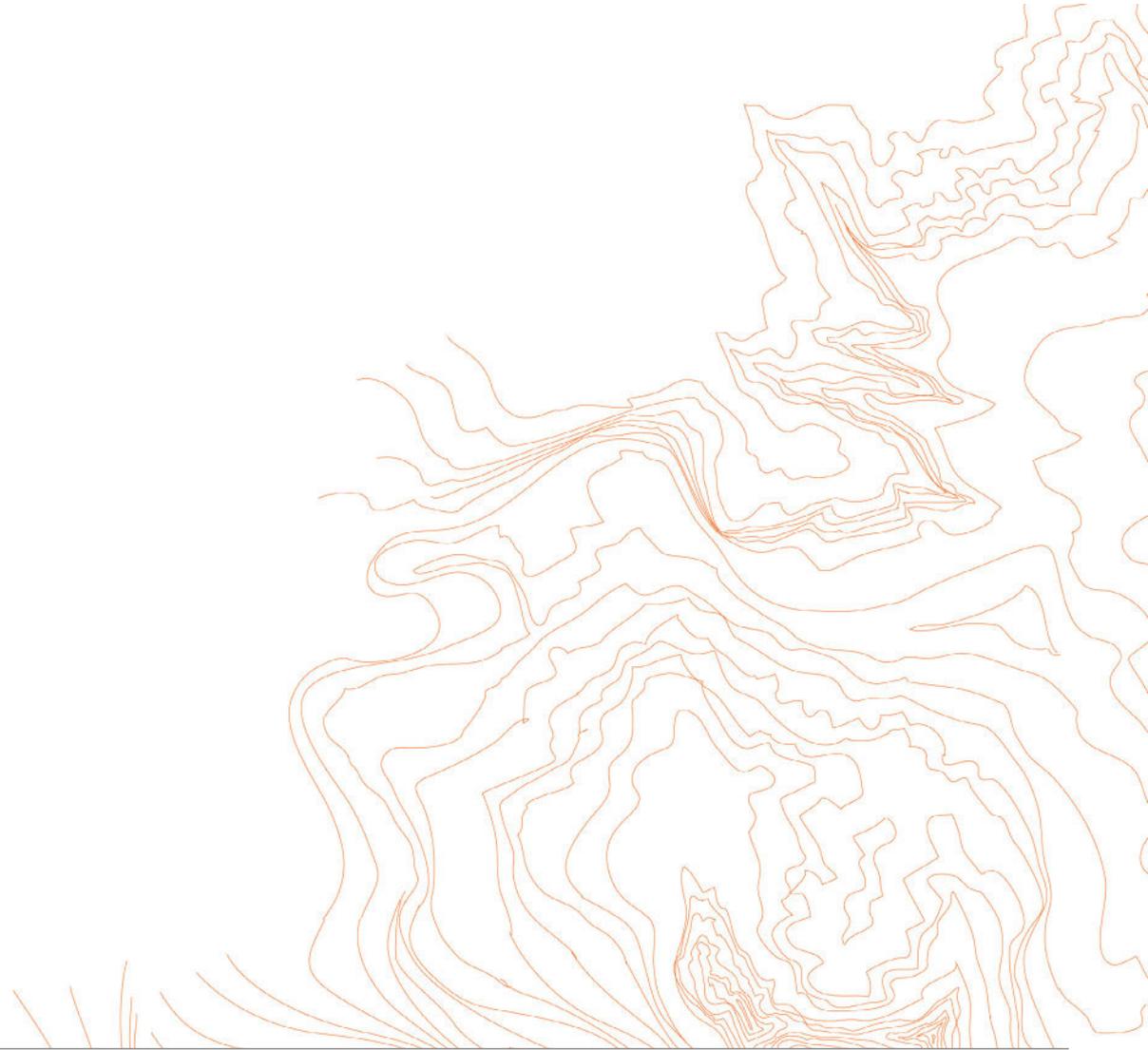
La commune souhaite aussi faire évoluer son territoire vers un développement éco-touristique plus adapté aux transitions écologique et climatique.

L'étude vise à identifier les atouts existants et potentiels qui permettraient d'aller dans ce sens, avec trois entrées plus spécifiques :

- ➔ la valorisation de la biodiversité à travers le devenir de l'étang Wolfert,
- ➔ le développement du lien gastronomie-agriculture en s'appuyant sur les structures existantes (Cour de Honau, Moulin de la Wantzenau, restaurants, agriculteurs, ...) et en les valorisant,
- ➔ la mise en valeur des ressources agro-naturelles à travers leur mise en réseau, notamment par un circuit de promenades.

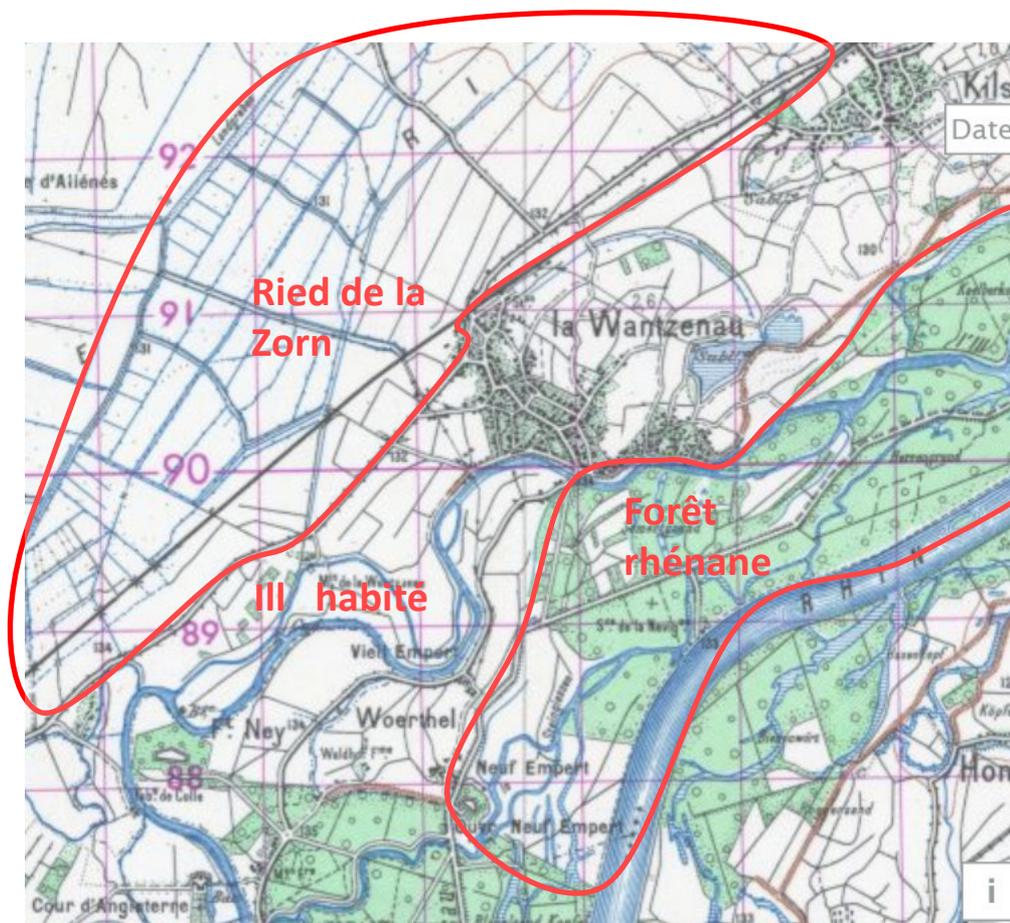
Ces travaux ont donné lieu à une réunion de lancement le 10 novembre 2021 et à une réunion de présentation du diagnostic et des enjeux le 10 février 2022.

Diagnostic



Un paysage entre Ried et Rhin

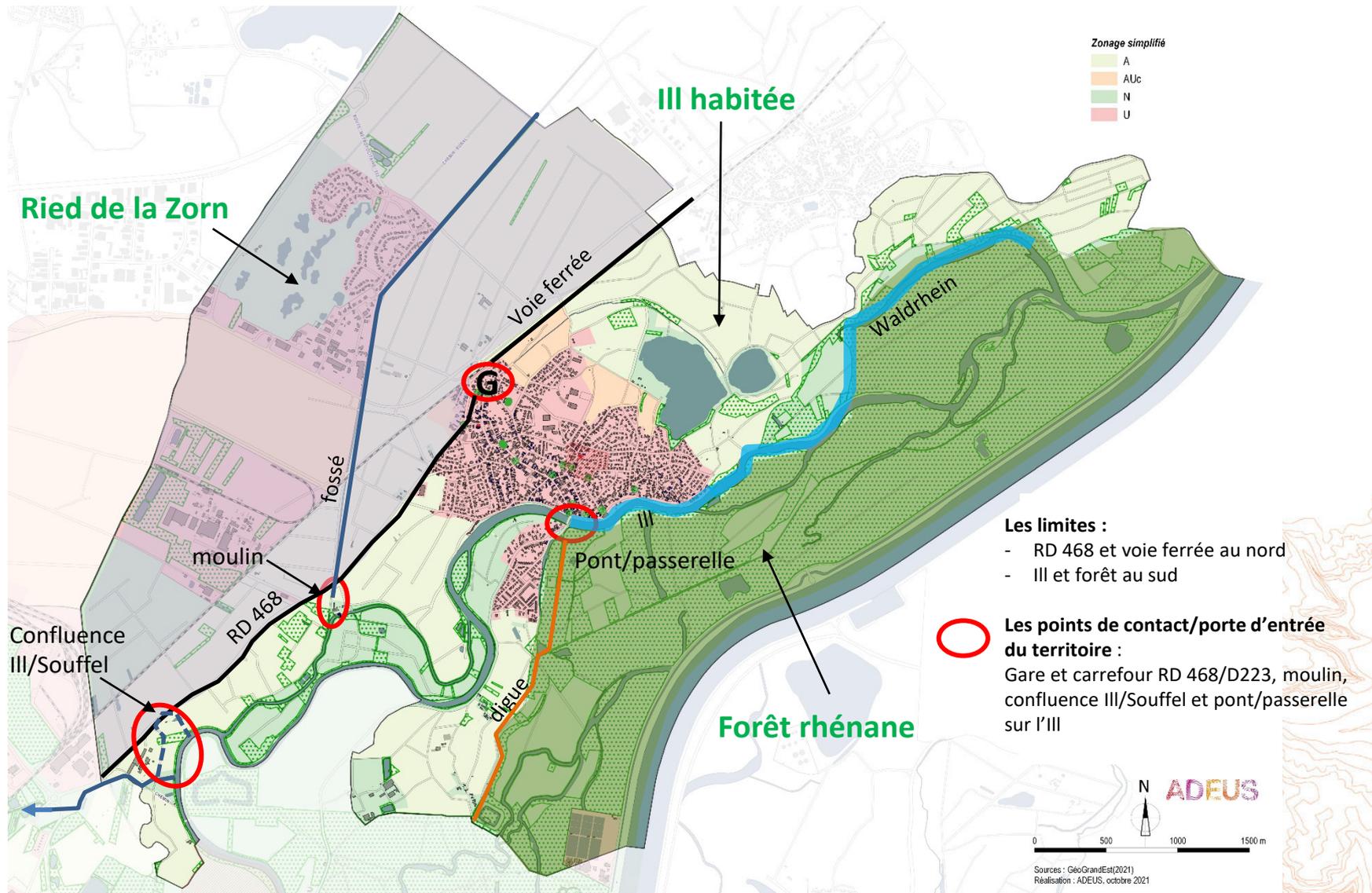
qui se compose de trois parties distinctes



- Ried de la Zorn
- Ill habitée
- Forêt rhénane

Source: IGN Scan 1950

Des limites bien définies entre les trois parties



Les limites :

- RD 468 et voie ferrée au nord
- Ill et forêt au sud



Les points de contact/porte d'entrée du territoire :

- Gare et carrefour RD 468/D223, moulin, confluence III/Souffel et pont/passerelle sur l'III

Le Ried de la Zorn

Un paysage humide et rectiligne organisé par les fossés drainants

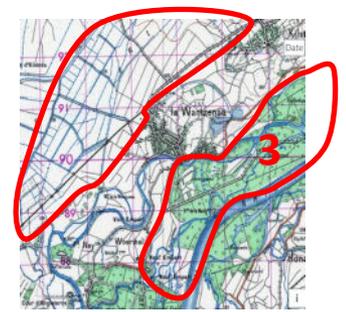
- Le secteur qui a le moins d'atouts pour le développement de l'éco-tourisme
- Néanmoins, la présence d'un acteur touristique important avec le golf :
 - un site mal connecté au reste de la commune
 - peu ancré localement et implanté sans perméabilité avec l'espace bâti qui le borde



La forêt rhénane

Un paysage de grande qualité écologique et paysagère

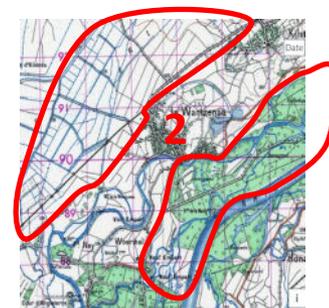
- Couvert de protections environnementales : Natura 2000, forêt de protection, PPRI, ...
- Largement reconnu et fréquenté par le public pour ses nombreux parcours de promenade, tant en forêt qu'au bord du Rhin



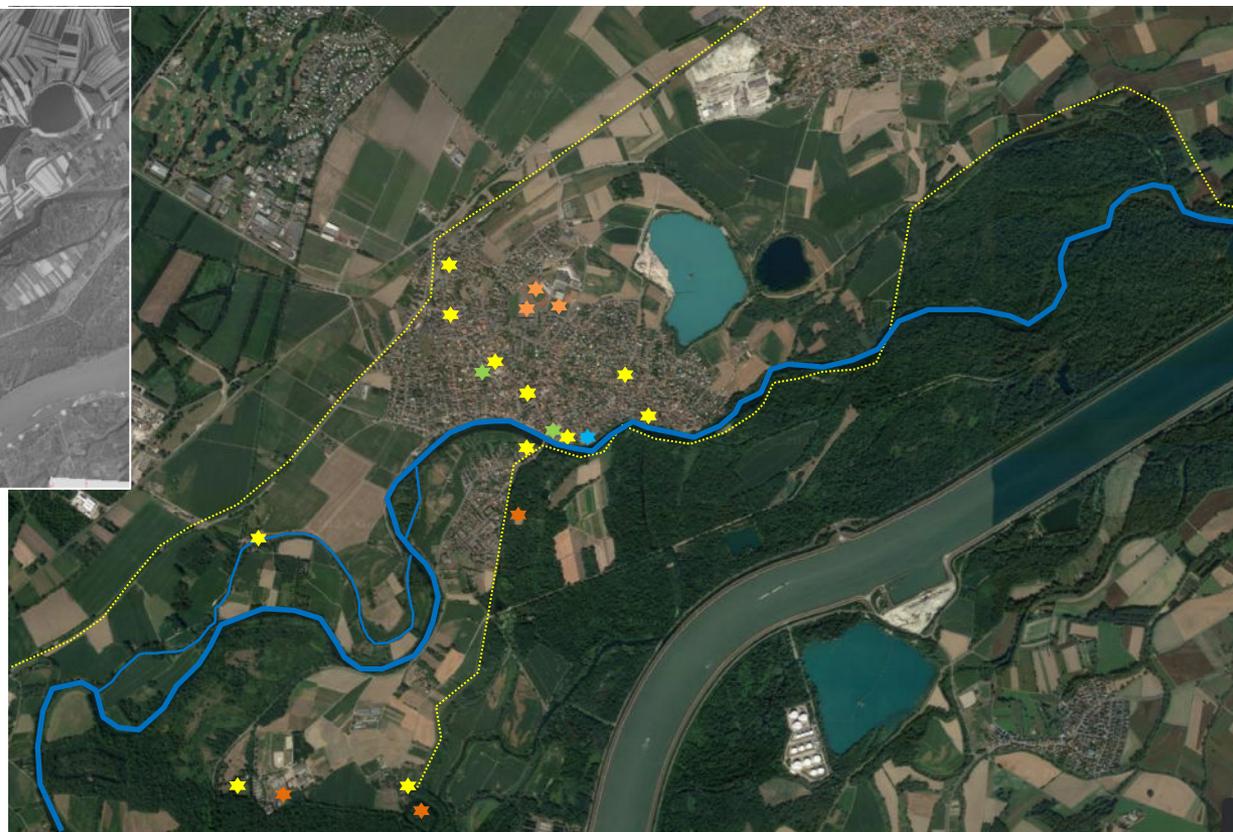
L'Ilh habitée

Un paysage agricole habité

- Implantation du bourg ; concentration des services et des éléments de patrimoine bâti
- Un paysage structuré par l'Ilh et ses méandres
- Une occupation agricole dont le parcellaire est marqué par l'Ilh et ses méandres
- Présence des principaux acteurs économiques en lien avec le tourisme et loisirs



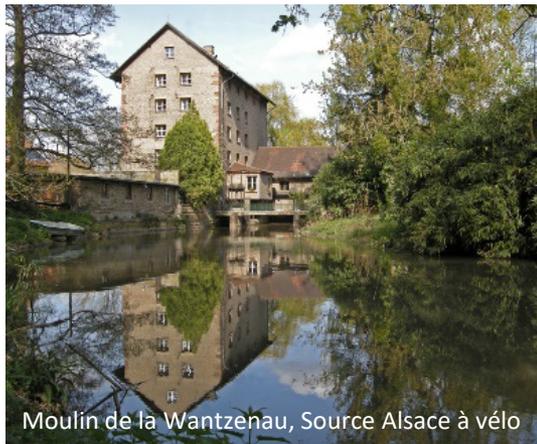
Un parcellaire dessiné par les méandres de l'Ilh,
Source Géoportail



Légende :

- ★ Loisirs sportifs
- ★ Loisirs culturels
- ★ Restaurant
- ★ Marché local

L'Il, des atouts nombreux et diversifiés



Moulin de la Wantzenau, Source Alsace à vélo



L'eau, élément d'usages et d'attractivité



Promenade le long de l'Il



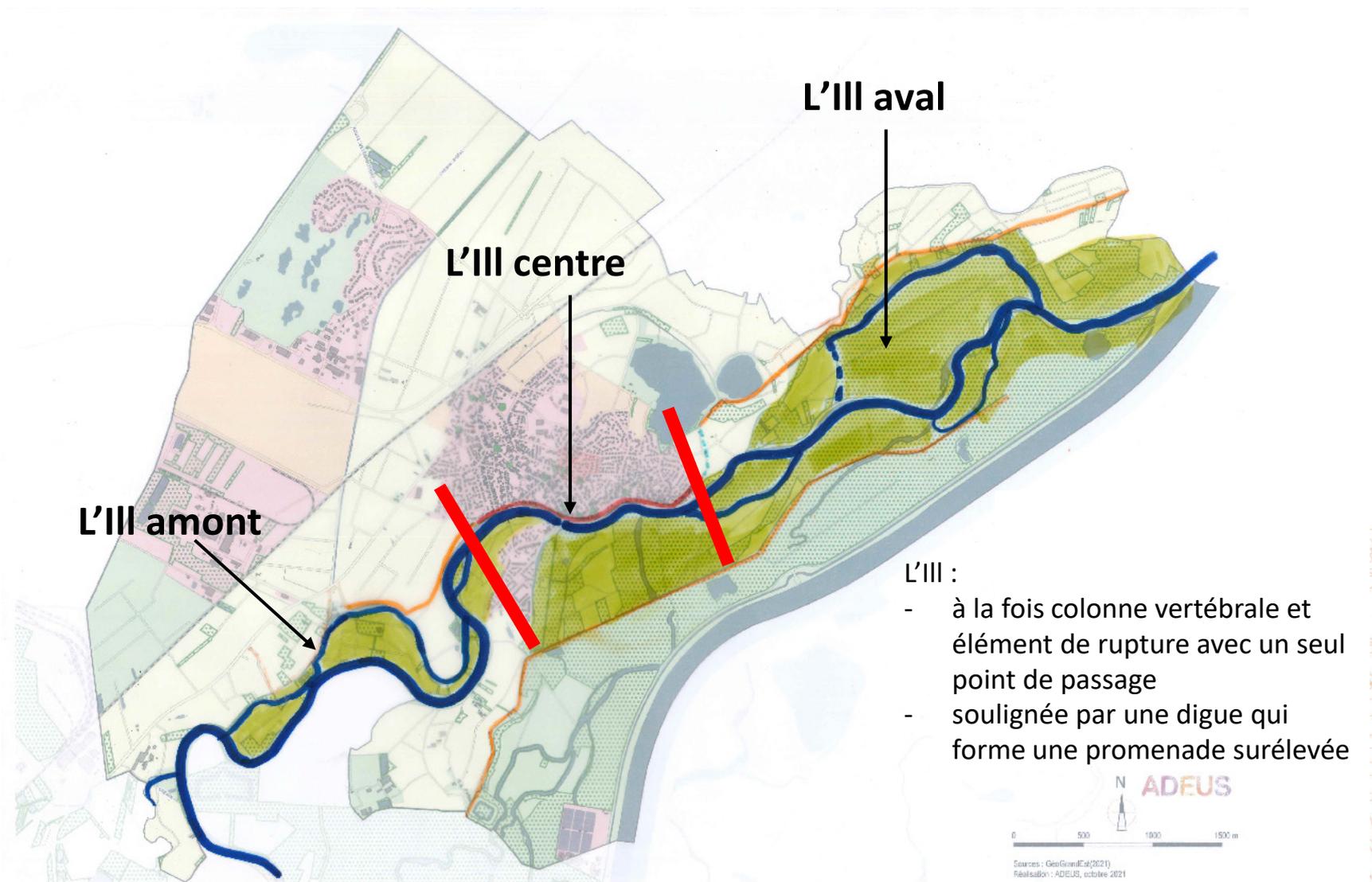
Un rôle majeur en matière :

- d'identité
- d'attractivité
- de respiration
- de support d'usages



L'Il au cœur du bourg

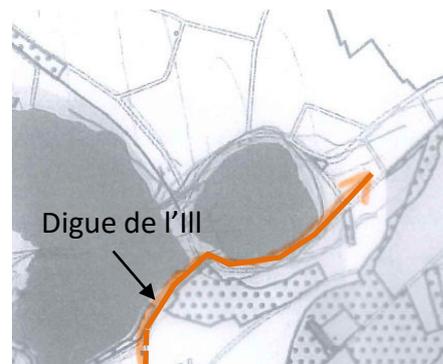
L'III, trois séquences de paysage



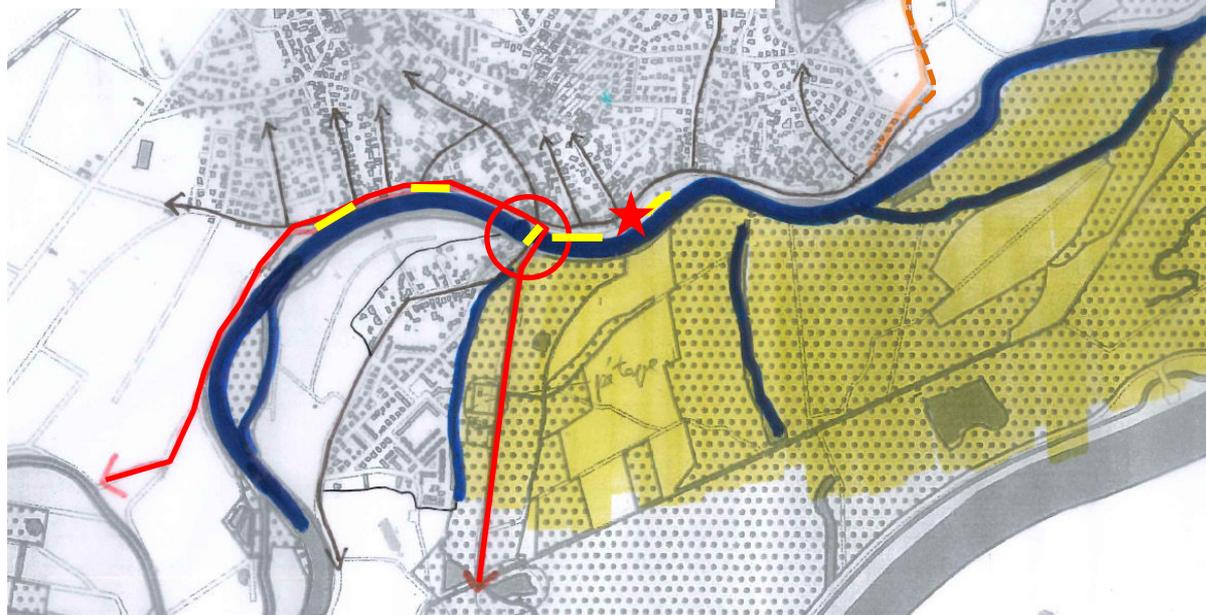
L'Ill au centre

Une vitrine urbaine et une situation au cœur de la commune

- Un quai très minéralisé, dominé par la voiture en stationnement, bloquant la vue vers l'eau
- Présence de nombreux restaurants et d'un équipement culturel, mais peu d'aménagements : absence de bancs, de pontons, de terrasse sur l'eau, de bateau animation, ...
- Un quai qui connecte les différentes parties de la commune



Un quai très minéral



- Stationnement sur berges
- Piste des Forts
- Point de passage central
- ★ Équipement culturel

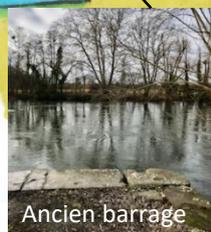
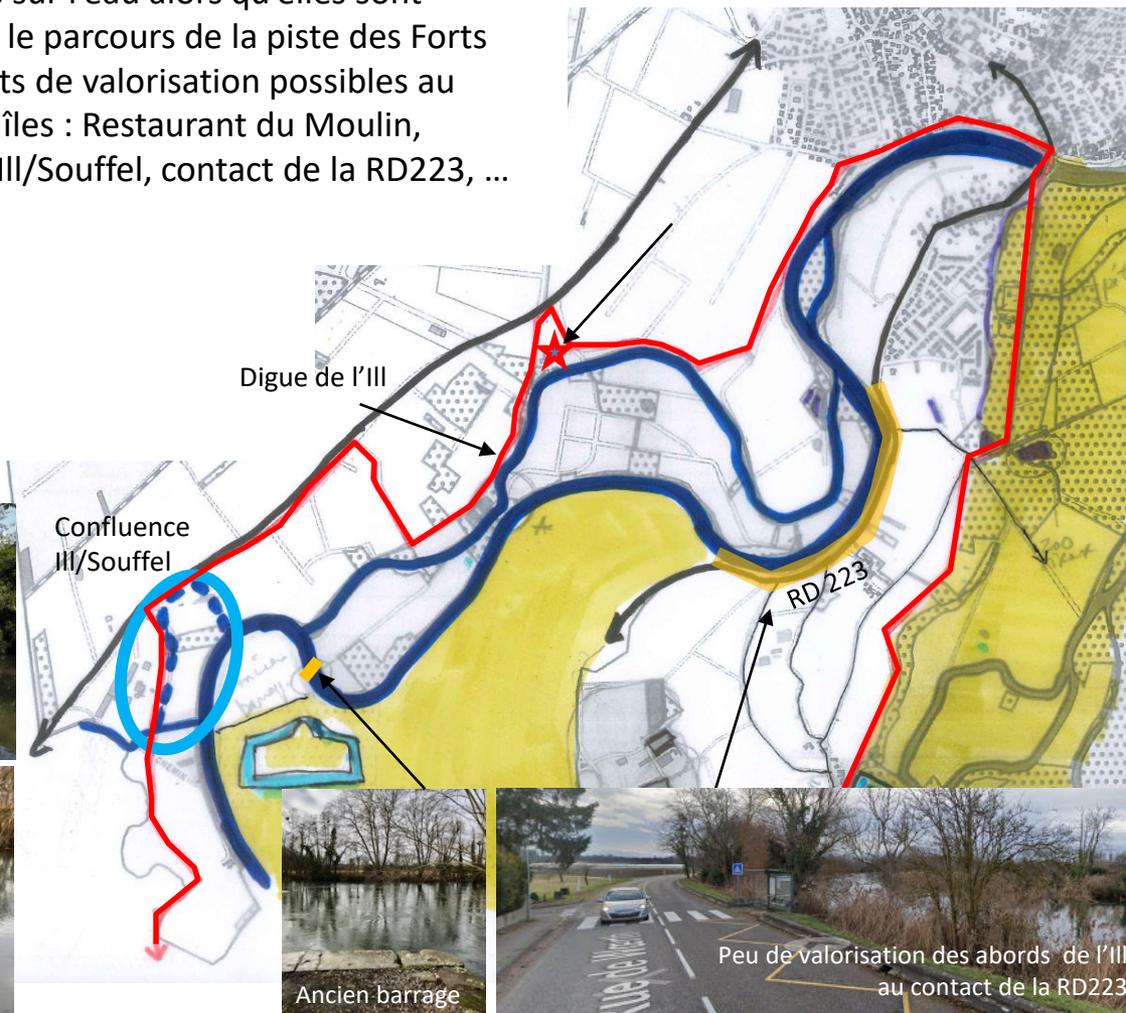


Un stationnement très présent sur l'espace public

L'III amont

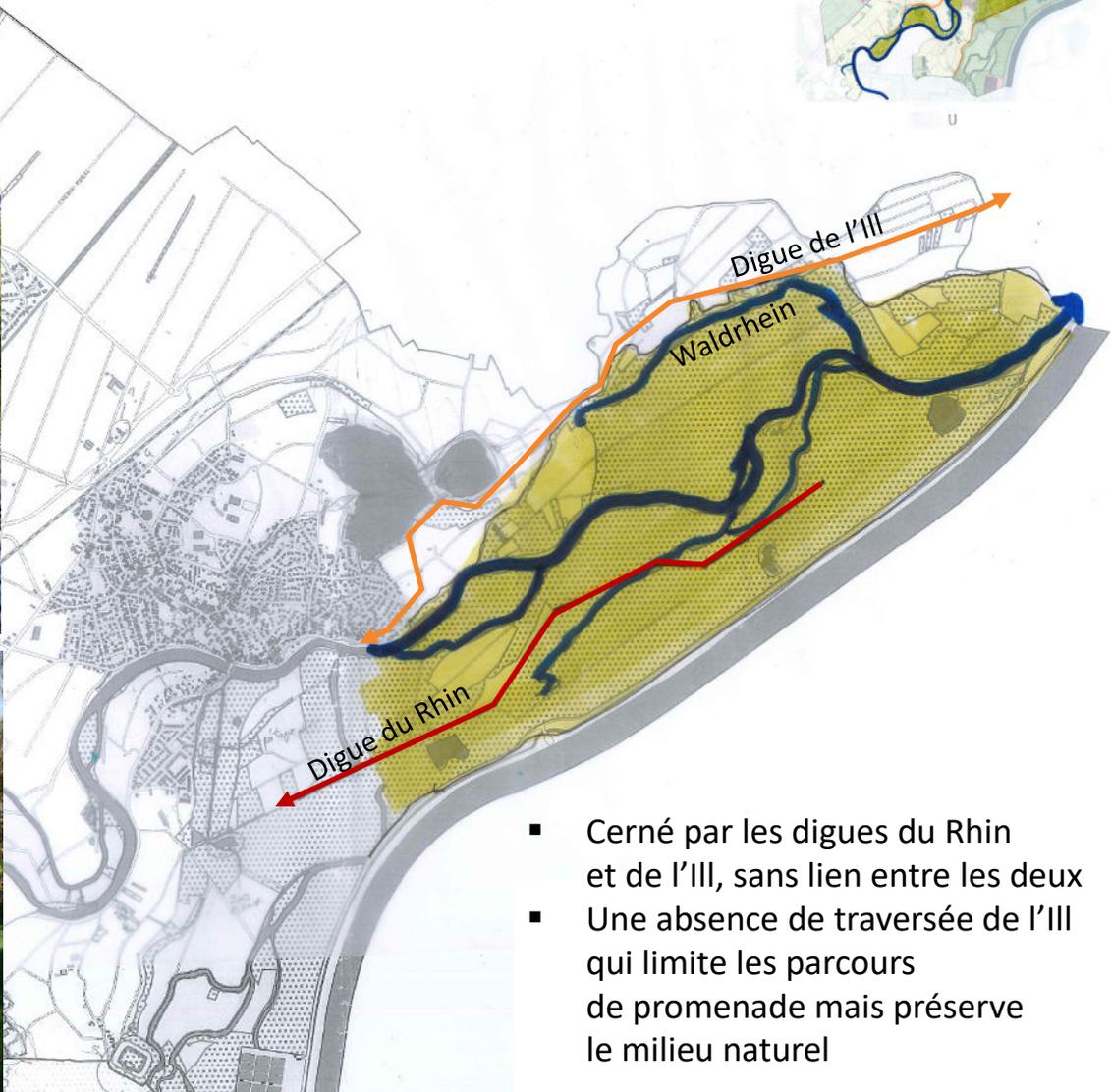
Des îles agricoles au fort potentiel, aujourd'hui peu accessibles

- Des îles préservées, peu accessibles et avec peu de vues sur l'eau alors qu'elles sont cernées par le parcours de la piste des Forts
- Des éléments de valorisation possibles au contact des îles : Restaurant du Moulin, confluence III/Souffel, contact de la RD223, ...



L'Il aval

Une traversée forestière confidentielle

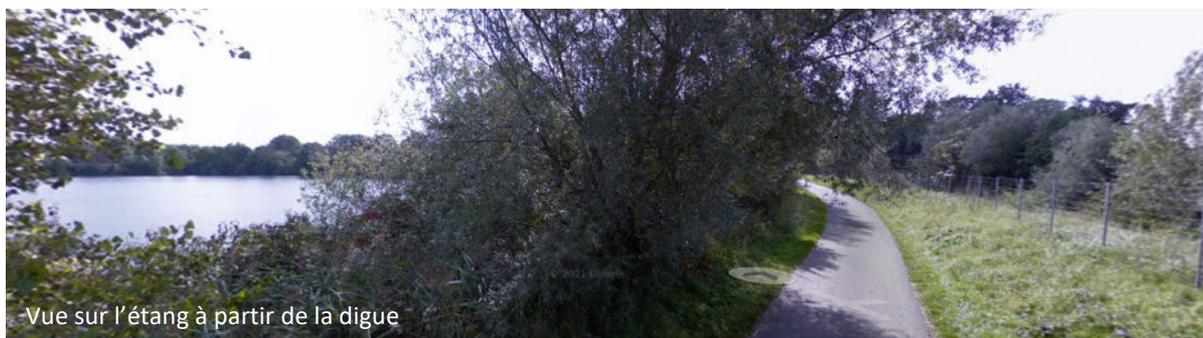
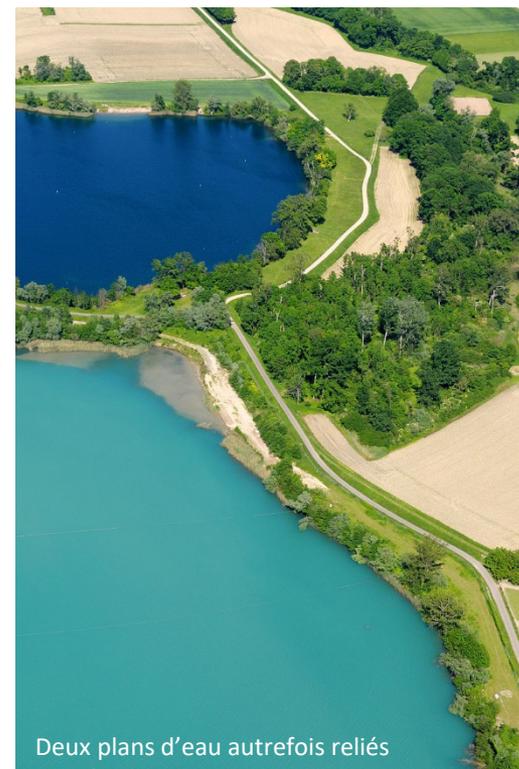
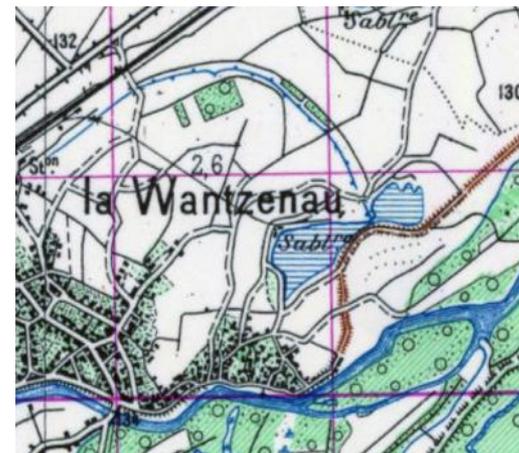


Gravière et étang

Deux plans d'eau, deux vocations ?

Des sites à proximité immédiate du bourg qui représentent un atout majeur dans une vision éco-touristique

- Une gravière, dont l'exploitation a rompu les liens vers Kilstett
- En exploitation pour encore 12 ans (fin d'exploitation prévue en 2034). Quel devenir après ?
- Un étang Wolfert riche en biodiversité, propriété de GSM, réservé à l'exploitation
- Des lieux clôturés et non accessibles, peu visibles (remblai et végétation les cernent) mais entourés de parcours de promenade
- Une digue qui offre des vues en surplomb sur les deux plans d'eau



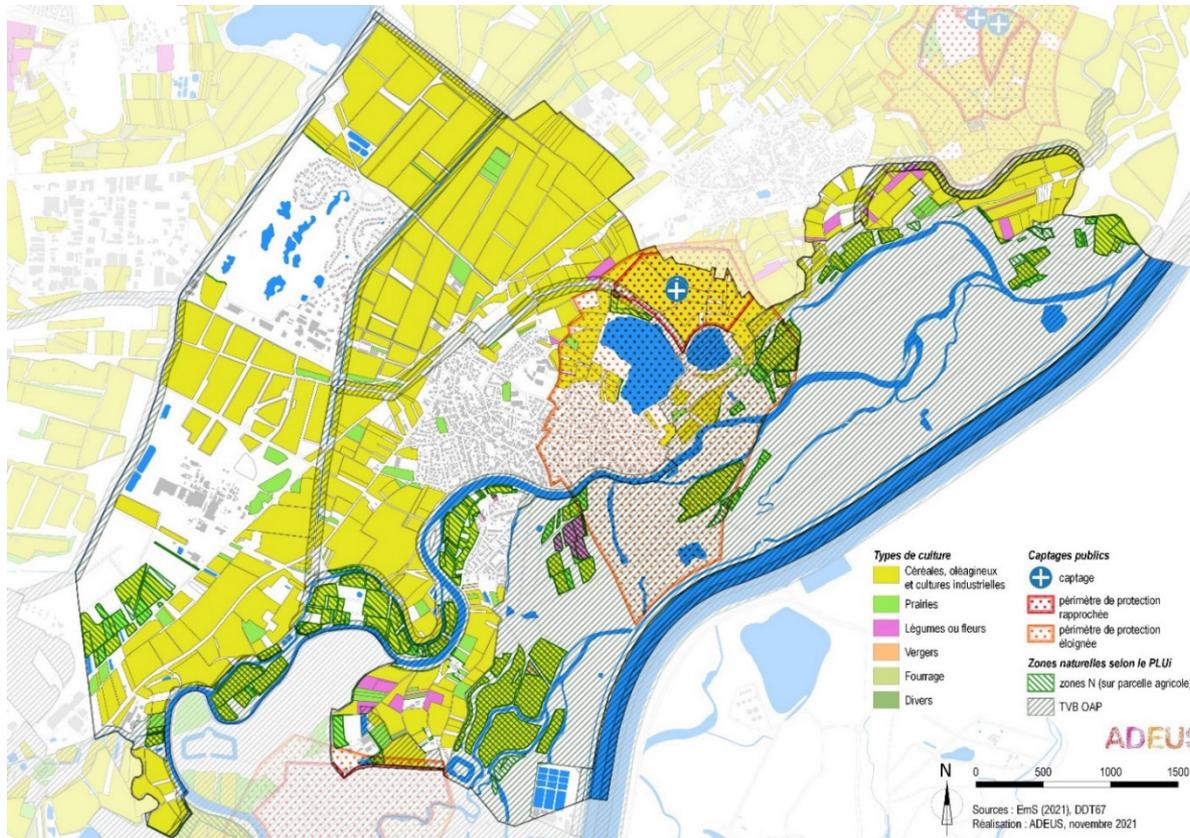
Vue sur l'étang à partir de la digue

Deux plans d'eau autrefois reliés

Les espaces agricoles

dominés par des cultures peu valorisantes pour l'éco-tourisme

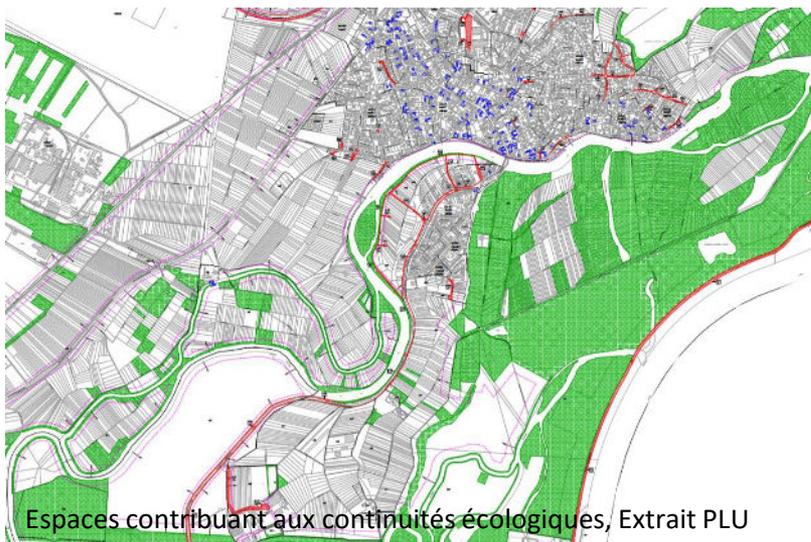
- Prédominance des cultures céréalières, y compris sur les sites environnementaux sensibles (zone N du corridor écologique de l'Ill ou au sein de la forêt rhénane, périmètre du captage d'eau)
- Pas d'agriculture biologique
- Présence très minoritaire de maraichage, avec seulement une exploitation



Les espaces agricoles

animés par des motifs paysagers qui contribuent aux continuités écologiques

- Bosquets, végétation ripisylve, arbres d'alignement animent un paysage plat de cultures homogènes
- Une prise en compte partielle de ces motifs dans le PLU ; un grand nombre d'entre eux ont disparu, notamment les arbres d'alignement des routes structurantes (RD468, RD223)



Espaces contribuant aux continuités écologiques, Extrait PLU



Bosquets et ripisylves animent le paysage



Vergers et bosquets...



...contribuent aux continuités écologiques

Les espaces agricoles

Des acteurs locaux qui fonctionnent peu en réseau

- Les agriculteurs de céréales, acteurs majoritaires
- Un maraîcher (ferme Claus) en circuits courts
- Les restaurants, nombreux et reconnus



Les lisières urbaines

Des espaces d'interfaces de qualité variable

Ancien bras d'eau et corridor écologique matérialisant la limite du bourg

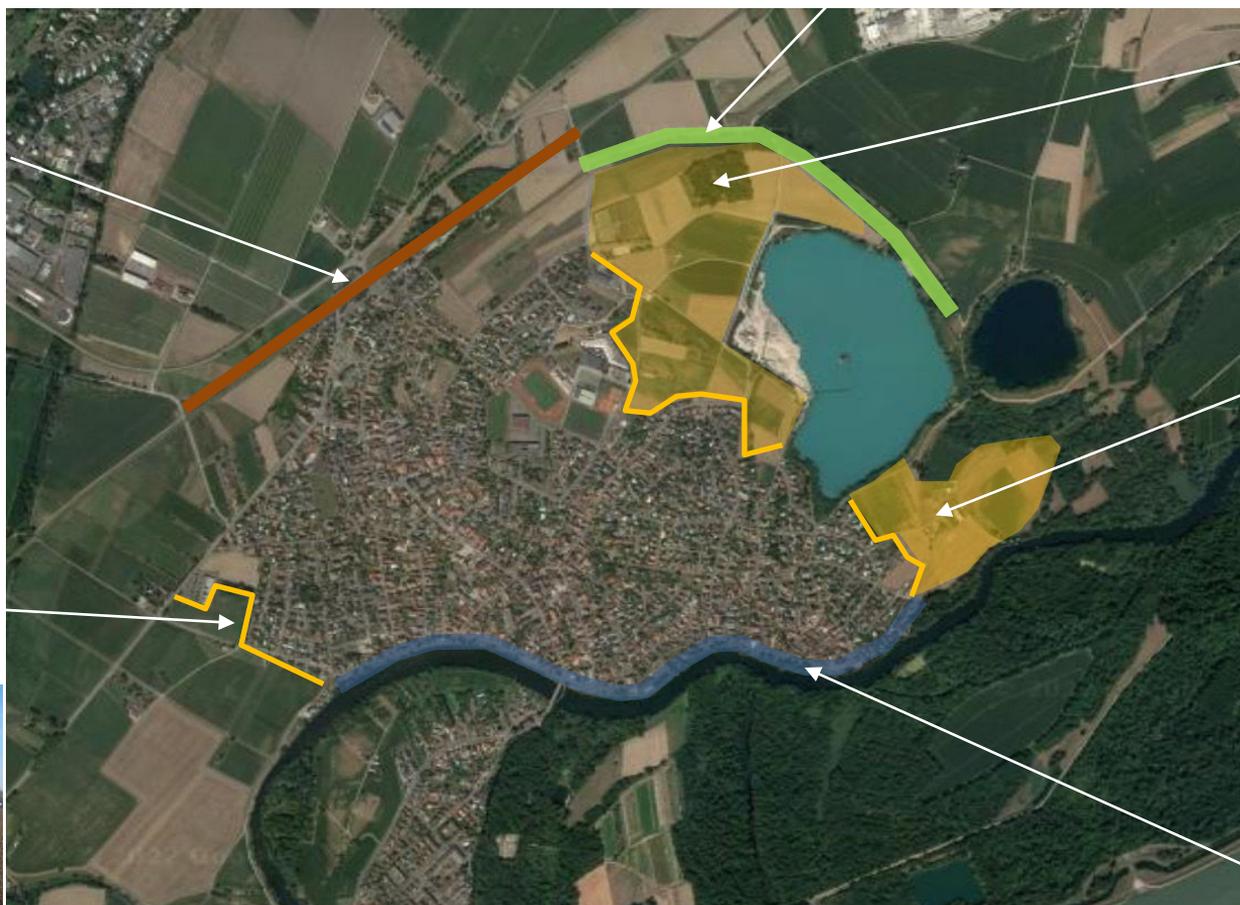
Interface (dont zone IIAU) d'espaces agricoles présentant un potentiel en matière de trait d'union entre la zone habitée et une gravière qui ne sera pas toujours exploitée

Lisière urbaine claire définie par les infrastructures

Lisière urbaine développant peu de relations avec l'espace agricole

interface présentant des qualités par la pratique «d'agriculture de proximité» : jardins potagers, vergers, pâturages pour chevaux, ...

Lisière urbaine vitrine sur l'eau



 Lisière urbaine définie par infrastructure

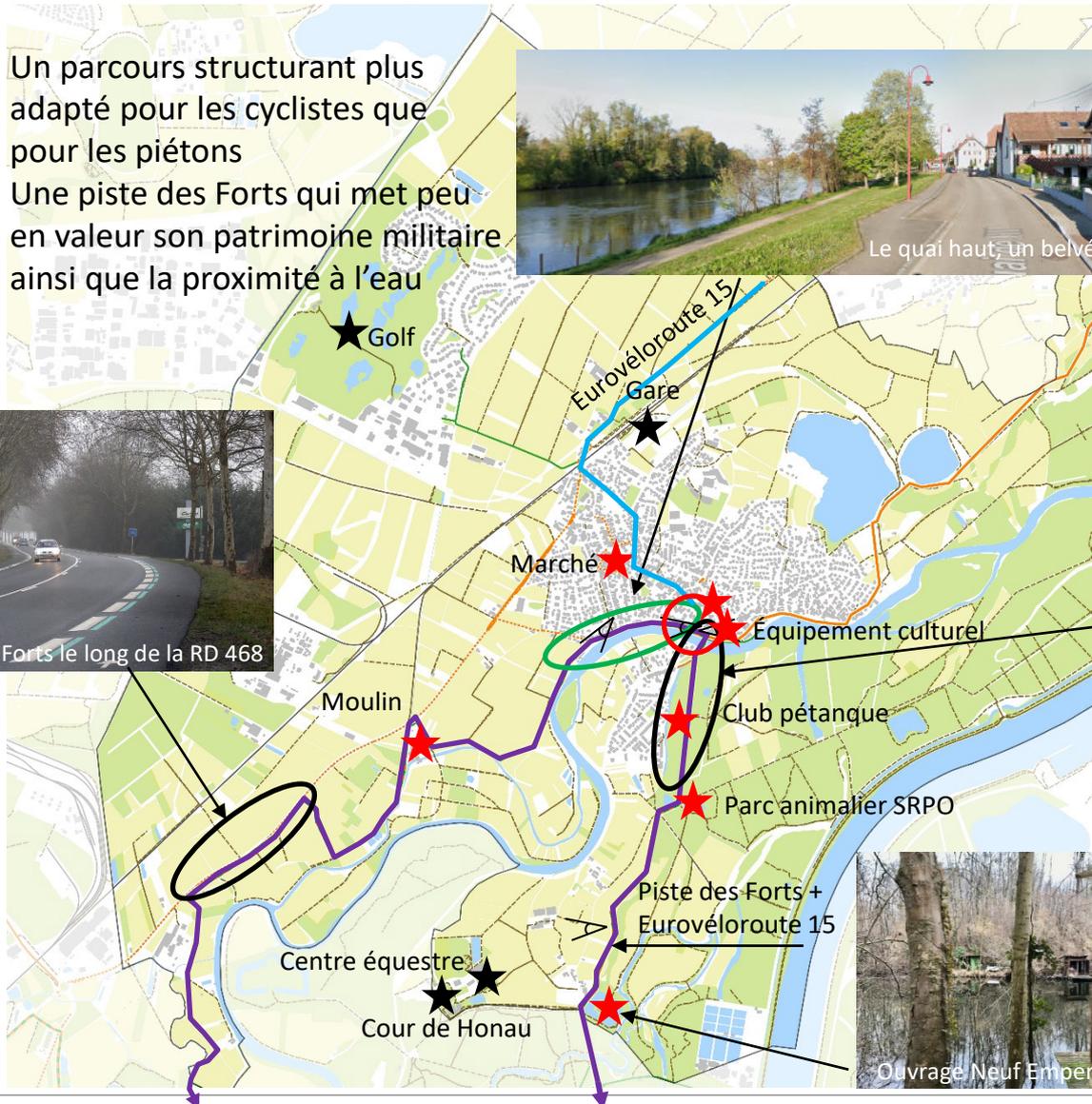
 Lisière urbaine définie par l'eau

 Lisière urbaine définie par l'espace agricole

Les modes actifs au cœur des déplacements éco-touristiques

La piste des Forts, un parcours structurant et intercommunal

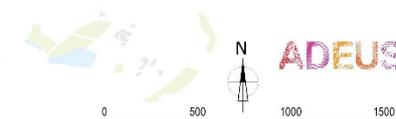
- Un parcours structurant plus adapté pour les cyclistes que pour les piétons
- Une piste des Forts qui met peu en valeur son patrimoine militaire ainsi que la proximité à l'eau



- Légende :**
Connexion des attracteurs au réseau structurant modes actifs
- ★ connecté
 - ★ non connecté
 - séquence de qualité
 - séquence problématique



- Voie cyclable**
- voie express (REVe - réseau VéloStras)
 - piste des forts
 - voie verte
 - piste cyclable
 - bande cyclable

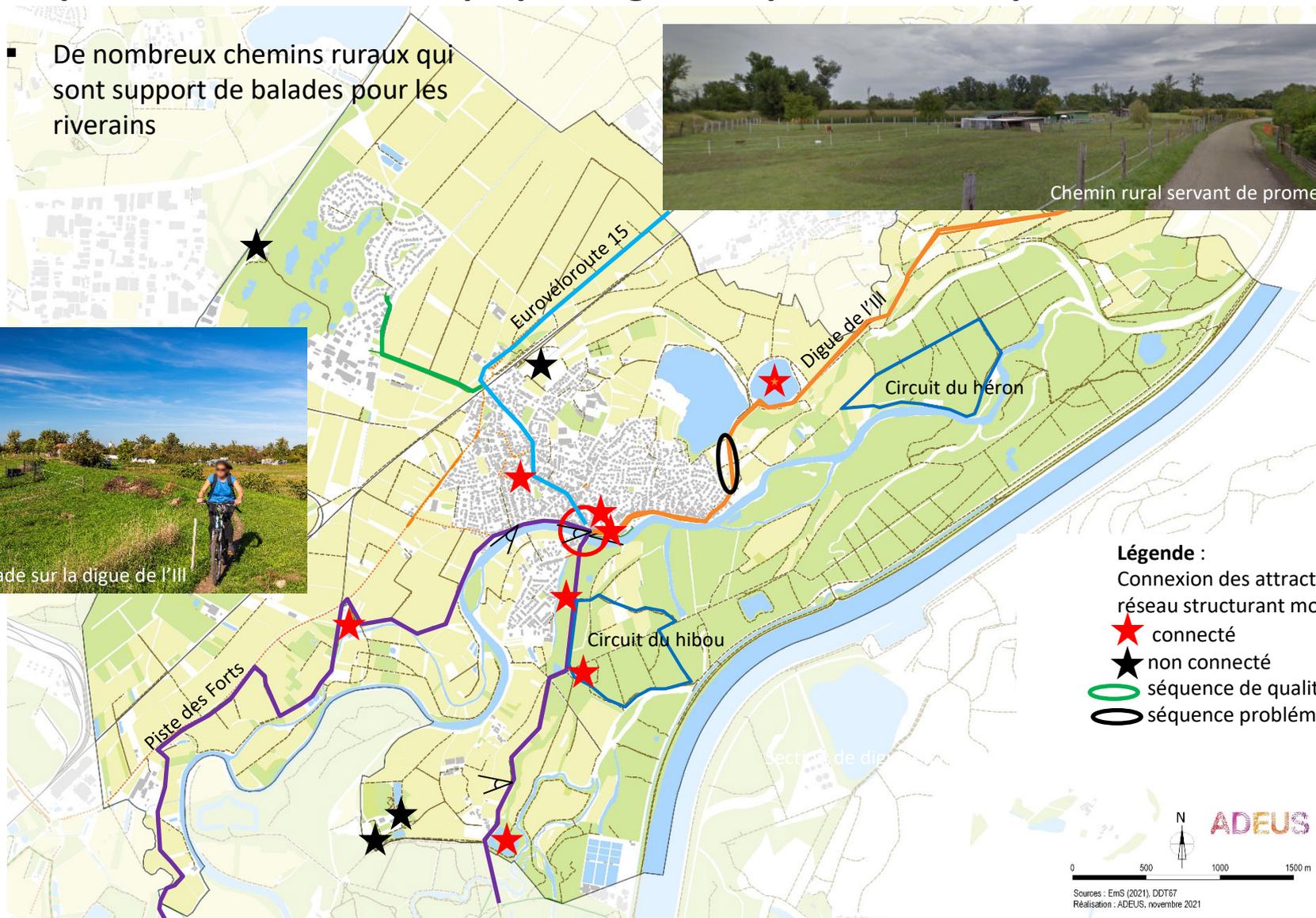


Sources : EmS (2021), DDT67
Réalisation : ADEUS, novembre 2021

Les modes actifs au cœur des déplacements éco-touristiques

Des parcours communaux qui privilégient la promenade à pied

- De nombreux chemins ruraux qui sont support de balades pour les riverains



Regard environnemental sur deux sites

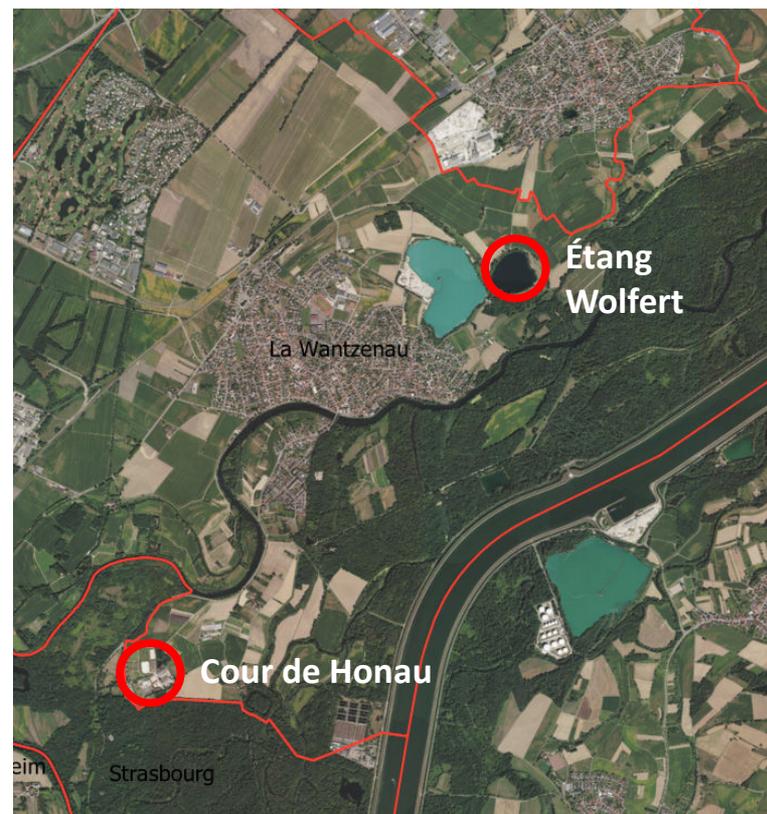
Contexte et rappel des questions posées

Étang Wolfert :

- ➔ Un étang classé en zone N au PLU et destiné à l'exploitation du gravier à l'instar de la gravière qui le jouxte
- ➔ Aujourd'hui reconnu pour ses qualités écologiques, comment le préserver d'une activité d'extraction du gravier et le valoriser pour l'éco-tourisme ?

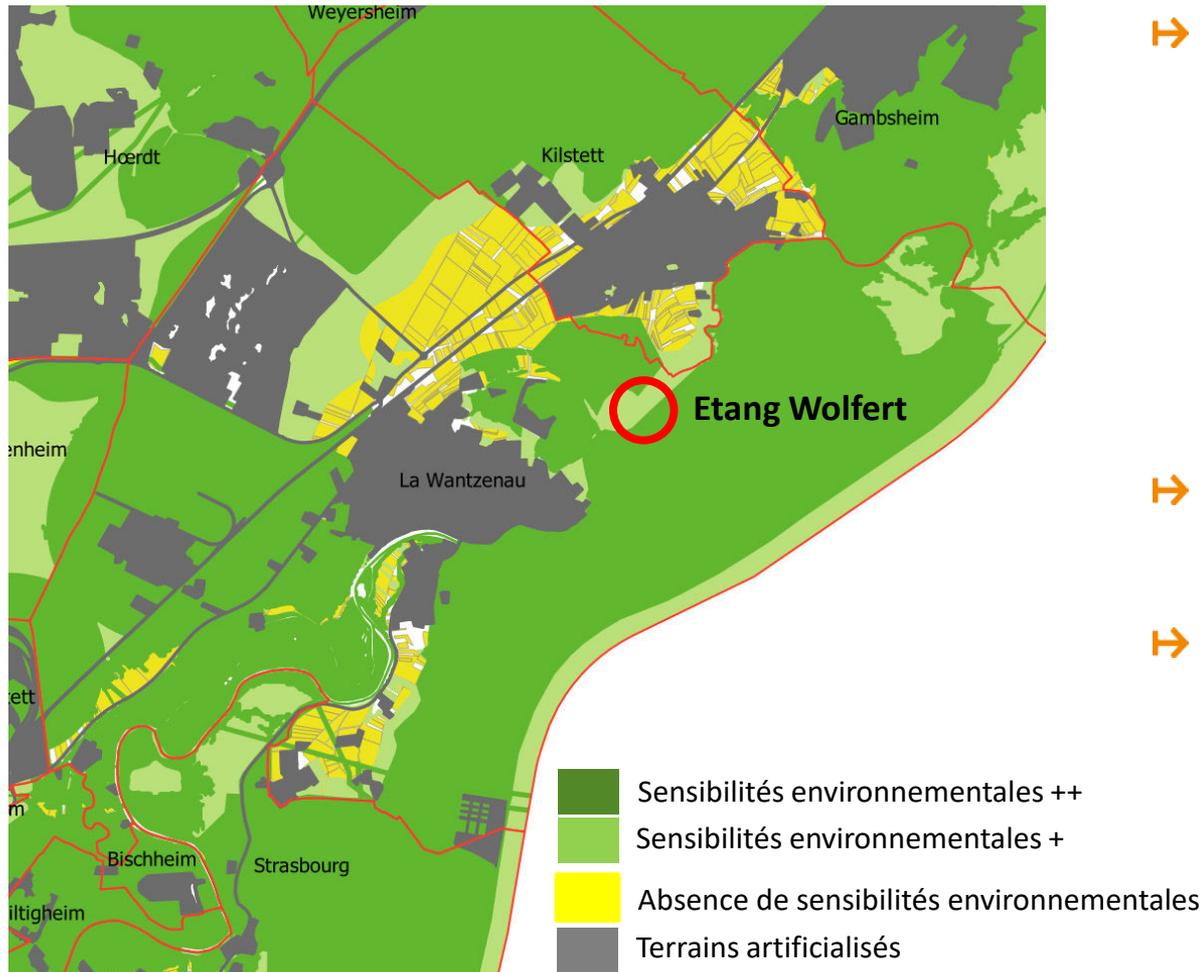
Cour de Honau :

- ➔ Un site de loisirs isolé du bourg et cerné par la forêt rhénane, qui souhaite développer son activité vers un projet d'école hôtelière en lien avec la gastronomie
- ➔ Quelles sont les possibilités d'extension du site malgré un contexte environnemental très contraint ?



Étang Wolfert

Présence de fortes sensibilités environnementales qui milite pour la préservation de son milieu naturel



- ➔ À la fois situé sur un site de fortes sensibilités environnementales (zones humides, périmètres réglementaires corridor écologique d'importance régionale), la marge de manœuvre d'une exploitation du gravier semble très faible
- ➔ Justification de mesures d'impacts et de mesures de compensations écologiques
- ➔ Des études naturalistes élaborées sur quatre saisons peuvent venir étoffer les premiers résultats réalisés par Alsace Nature

Étang Wolfert

Situé sur un corridor écologique d'importance régionale



➔ Situé sur le corridor C091, reliant la forêt rhénane au Ried de la Zorn et identifié comme un corridor d'importance régionale à remettre en bon état, l'étang représente un noyau central dans la reconstitution de ce corridor écologique

ANNEXE N°9

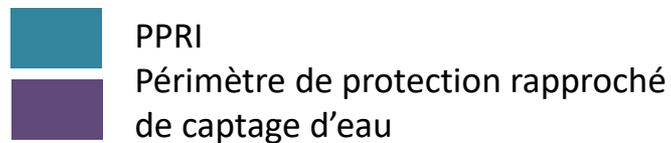
Id.	Support du corridor	Longueur (en km)	Sous-trames et cortèges d'espèces associées					Espèces privilégiées	Niveau de fragmentation	Principales routes fragmentantes	Zones à enjeux / l'urbanisation	Etat fonctionnel	Enjeux
			Milieu forestier	Milieu forestier humide	Milieu ouvert humide	Prairie	Vergers						
C089	Cours d'eau	0,7		x	x	x						Satisfait	À préserver
C090	Mixte	3,7	x	x	x	x						Non satisfait	À remettre en bon état
C091	Mixte	4,3		x	x	x						Non satisfait	À remettre en bon état



Source : Schéma régional de cohérence écologique

Étang Wolfert

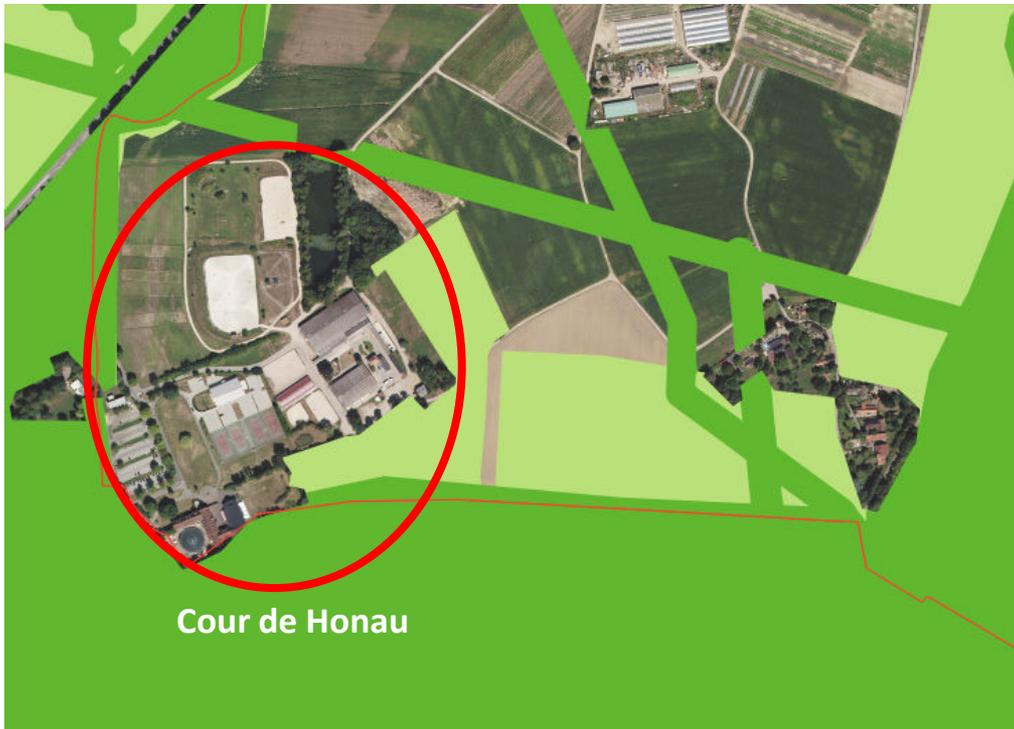
Une proximité avec un captage d'eau



- ➔ La situation de l'étang dans un périmètre de protection rapproché d'un captage d'eau apporte des leviers pour préserver son milieu naturel et faire évoluer l'agriculture intensive à ses abords, par le biais de mesures agro-environnementales volontaires (limitation de la fertilisation minérale, bandes enherbées, intercultures...)

Cour de Honau

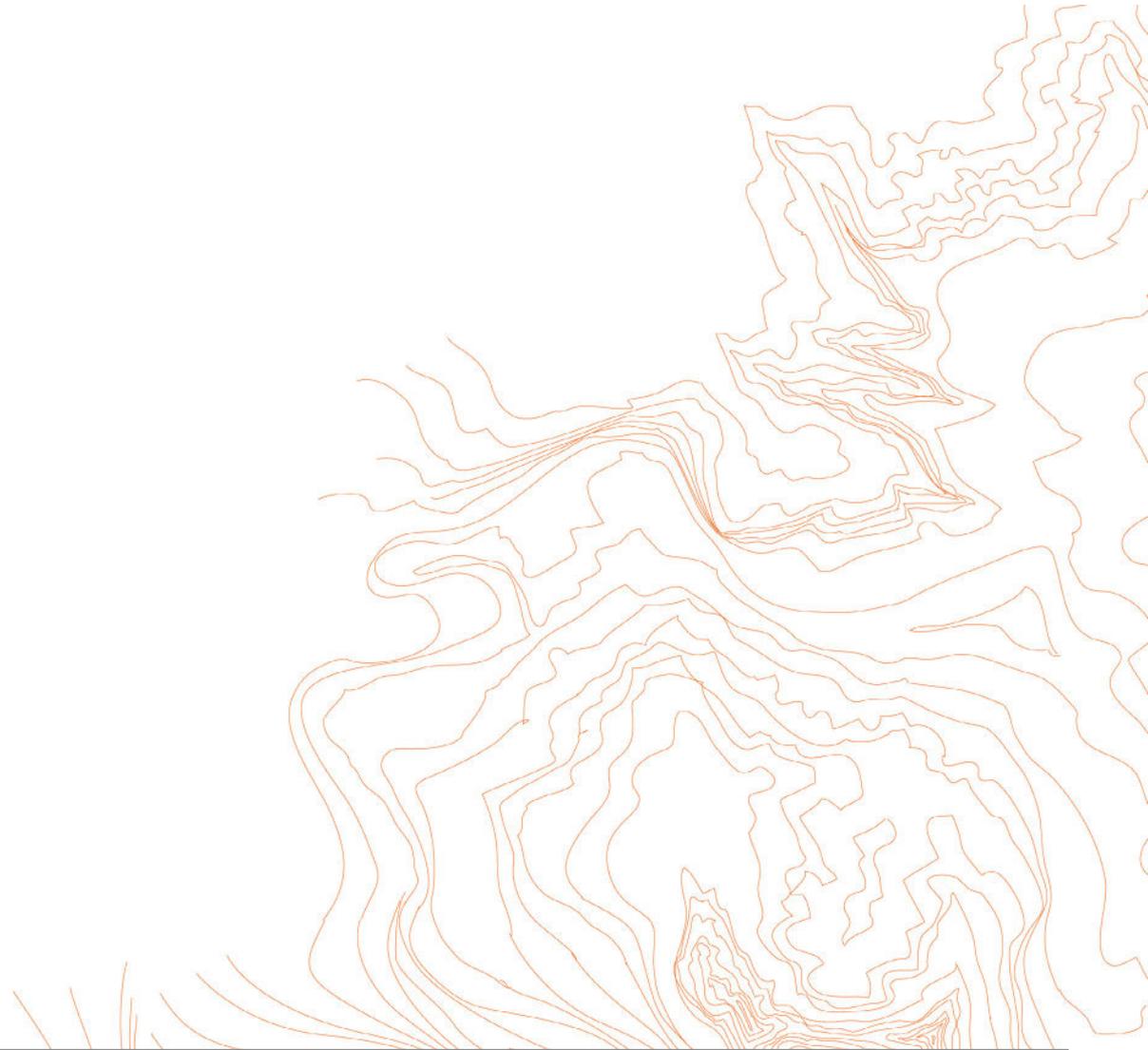
Des sensibilités environnementales qui laissent peu de marges à une extension



-  Sensibilités environnementales ++
-  Sensibilités environnementales +

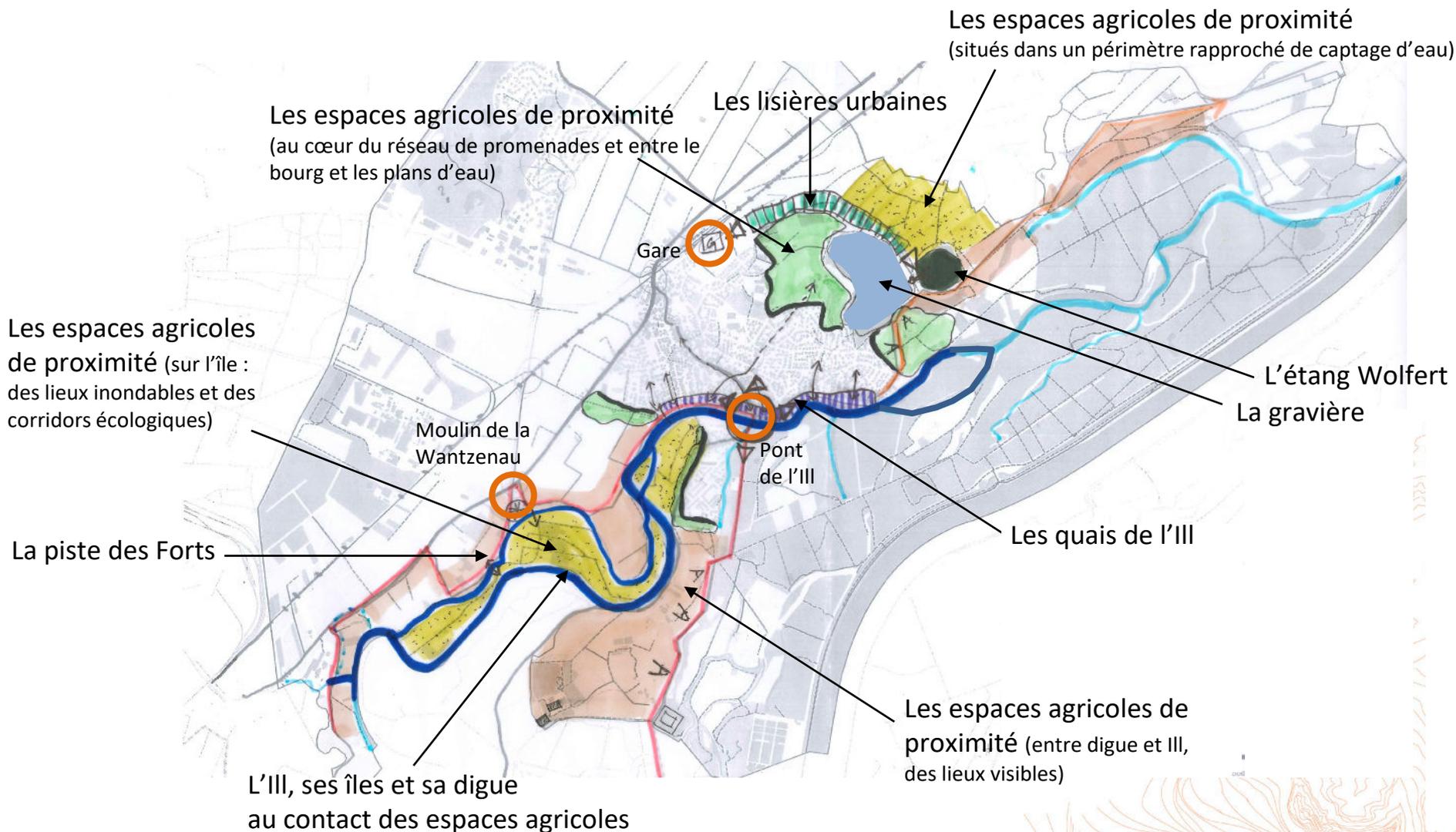
- ➔ Des sensibilités environnementales fortes à très fortes et un zonage du site en N
- ➔ Un renforcement de la législation :
 - Loi climat et résilience 2021 : diminution par deux de l'artificialisation entre 2021 et 2031
 - Loi biodiversité 2016 : implique l'absence de perte nette de biodiversité

Enjeux



Carte de synthèse

Les lieux à enjeux pour un développement éco-touristique



Synthèse

Pistes d'actions

L'III, armature centrale du réseau d'espaces publics

Mettre l'III au cœur du dispositif du réseau d'espaces publics, l'intégrer davantage à un parcours de promenade, y développer des usages, y multiplier les points de vue.

Les îles

- Révéler les îles, aujourd'hui confidentielles, en les intégrant à un parcours de promenade et en y développant un projet phare d'écotourisme accessible à tou·te·s, tout en veillant à préserver la fragilité et la singularité de ces zones humides et des espèces les abritant.

Les quais

- Faire des quais, situés au centre de la commune, une vraie promenade urbaine (avec terrasses, pontons, bateaux d'activités, ...) qui valorise pleinement le rapport à l'eau, ce qui nécessite de délester les quais des voitures en stationnement, au moins dans la partie centrale.

La digue de l'III

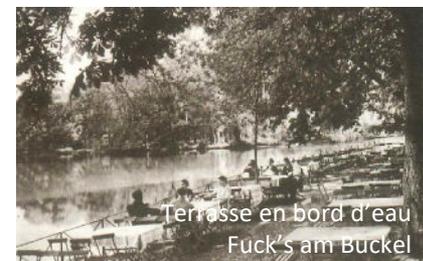
- Préserver, restaurer et valoriser la digue qui constitue un axe de promenade intéressant par son parcours et son niveau surélevé.



Exemple de ponton sur l'eau



Exemple de bateau activité



Terrasse en bord d'eau
Fuck's am Buckel



Navette sur barque
Fuck's am Buckel

Synthèse

Pistes d'actions

Les plans d'eau, des lieux d'aménités potentiels à intégrer au parcours de promenade

L'étang Wolfert, un noyau de biodiversité

- Préserver et valoriser son milieu naturel
- Le décloisonner et révéler ses qualités écologiques au public, dans le respect de son milieu. Un aménagement adapté à la sensibilité du site est à préconiser et peut se faire à travers la mise en œuvre de promenades canalisées, de belvédères qui donnent à voir sans perturber la faune et la flore.

La gravière, un potentiel à terme d'animation locale

- Anticiper « l'après exploitation » de la gravière
 - Quel type de réaménagement des berges négocier avec l'exploitant ? Quelle vocation lui attribuer ?
 - Comment retisser des liens vers le bourg et les équipements collectifs ?

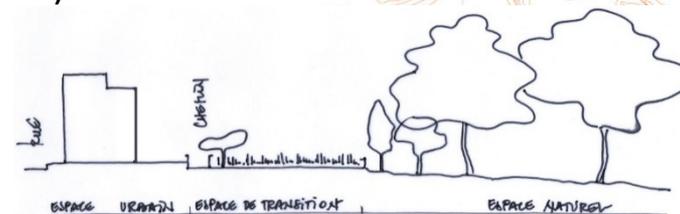
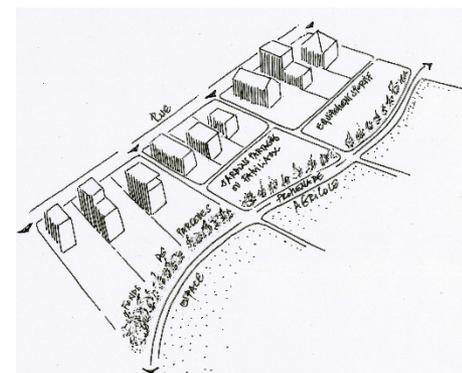


Synthèse

Pistes d'actions

Les lisières urbaines, des espaces de transition avec des usages

- Faire des lisières urbaines, des espaces qui créent un dialogue entre l'espace bâti et le grand paysage
 - Préserver des ouvertures visuelles
 - Préserver des cheminements piétons/cycles
 - Y développer des cheminements
- Planter les espaces de lisières afin de renforcer les continuités écologiques, créer des corridors de fraîcheur et intégrer visuellement l'espace bâti
- Préserver la trame végétale et les usages de proximité existants (jardins potagers, vergers, pâturages pour chevaux, bosquets, ...) qui participent à animer les interfaces entre bourg et forêt
- Favoriser le développement d'une agriculture de proximité avec des animations ouvertes au public dans l'interface entre le bourg, le corridor écologique et la gravière (comprenant la zone IIAU).



Synthèse

Pistes d'actions

Les espaces agricoles au service d'un projet éco-touristique

Les espaces de proximité

- Cibler en priorité les espaces agricoles de proximité pour les faire évoluer vers une agriculture plus adaptée aux transitions écologiques et climatiques.

Plusieurs raisons :

- la plupart de ces espaces sont sensibles d'un point de vue qualité de l'eau (périmètre captage d'eau) et qualité des milieux écologiques (sites classés en zones naturelles)
- ces espaces agricoles, situés aux abords du bourg et présentant des qualités paysagères (dans les îles, zone IIAU aux abords des plans d'eau, aux abords de la piste des Forts ou la digue de l'III) sont des sites de promenades largement pratiqués par les riverains, ce qui en font des lieux propices pour y développer des projets agricoles au service de l'éco-tourisme, projet de permaculture au service des restaurants et des cantines de la commune, projet de parc agricole en lien avec les restaurants de la commune et notamment l'hôtel restaurant du Moulin de la Wantzenau, ...



Exemple de parc agricole à Roanne



Exemple de permaculture,
Source: Jardin de France



Un mélange agroforesterie
et usages publics

Synthèse

Pistes d'actions

Un réseau de promenade pour les riverains comme pour les hôtes de passage

Parcours de promenades

- Favoriser un parcours de cheminements piétons/cycles qui met en réseau les multiples attracteurs de la commune, valorise les qualités paysagères de la commune et qui profite autant aux habitants de la commune qu'aux usagers de passage
- S'appuyer sur les tracés existants (chemins ruraux), les emprises réservées au PLU, pour développer des parcours de découverte qui vont venir articuler les différents sites d'intérêt (Cour de Honau, centre équestre, restaurants, lieux de cueillette, équipements communaux, ...) entre eux avec l'III, réseau naturel structurant et la piste des Forts
- Valoriser l'aménagement de lieux de pause (aire de pique-nique, restaurants label accueil vélo, service regonflage, ...) afin que les parcours ne soient pas qu'un lieu de passage

Les lieux d'articulation majeurs

- Valoriser ces sites qui sont des portes d'entrée ou carrefours stratégiques du territoire et les intégrer aux parcours modes actifs en y développant des services



Valorisation des labels accueil vélo
Source : Rouennais tourisme



Exemple de services à développer
Source : Sieml



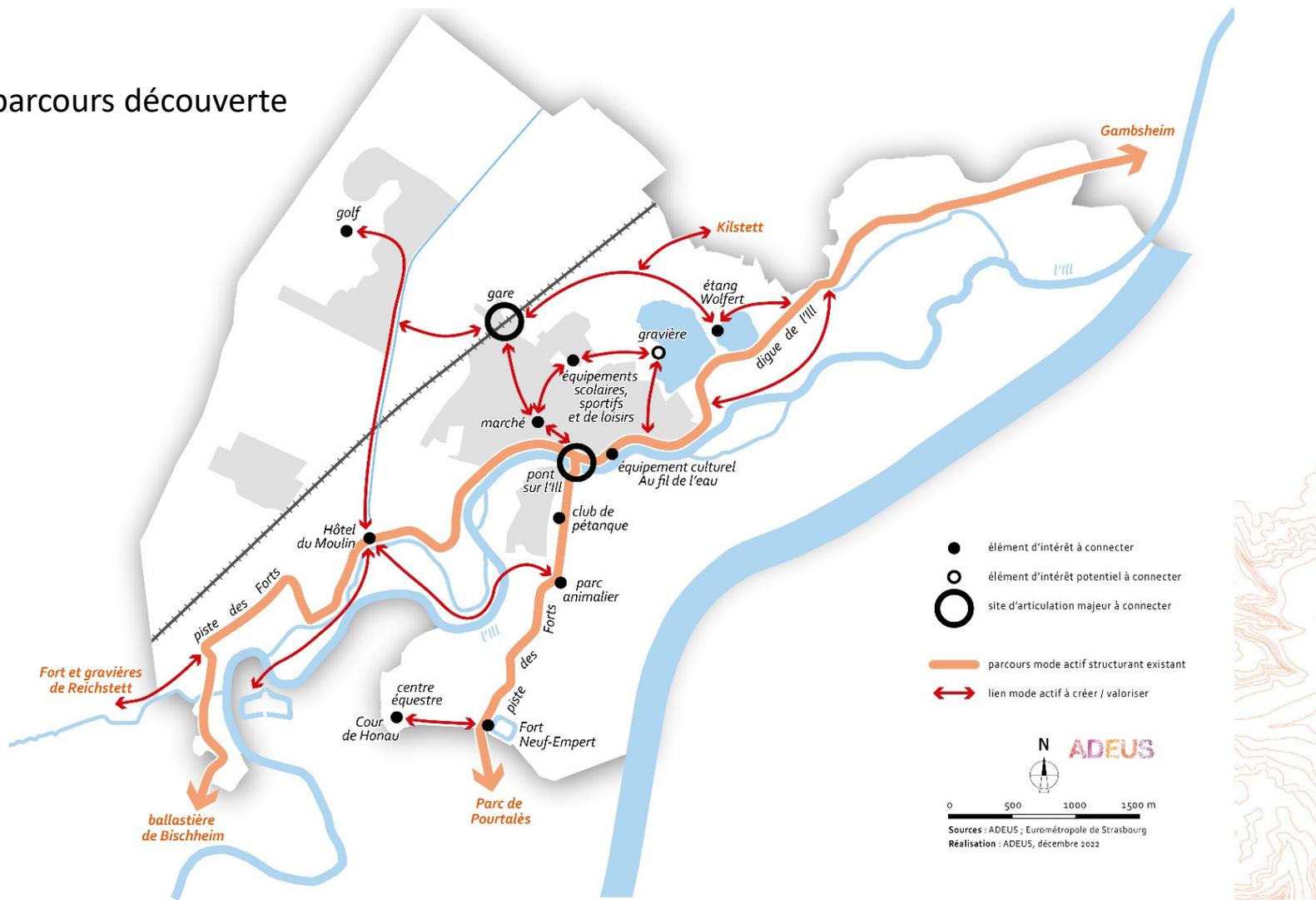
Aménagement de lieux de pause

Synthèse

Pistes d'actions

Un réseau de promenades pour les riverains comme pour les hôtes de passage

Schéma de parcours découverte



Conclusion

Les travaux ont mis en exergue le potentiel important déjà présent sur la commune pour aller vers un développement éco-touristique.

Un potentiel représenté par un patrimoine naturel exceptionnel avec sa forêt à proximité immédiate du bourg, sa rivière qui le traverse, ses plans d'eau, ses paysages agricoles qui sont aussi des lieux de promenades, un patrimoine bâti de qualité et un savoir-faire gastronomique à travers ses nombreux restaurants reconnus. Autant d'atouts qui, mis au service d'un projet éco-touristique, peuvent générer une vraie économie locale rayonnant à l'échelle métropolitaine.

Les pistes d'actions ont identifié cinq axes de travail :

- ➔ l'Ille et ses îles comme armature centrale d'un réseau d'espaces publics
- ➔ les plans d'eau (gravières), comme lieux d'aménités potentiels à intégrer au parcours de promenade
- ➔ les lisières urbaines à développer en espaces de transition avec usages
- ➔ les espaces agricoles de proximité à mettre au service du projet éco-touristique
- ➔ des parcours de promenade à mettre en réseau avec les principaux lieux d'articulations et les sites d'intérêt

Des actions qui nécessitent de mettre en réseau les filières et acteurs pour créer la synergie nécessaire au développement d'un tel projet et d'adapter la fréquentation des lieux par une gestion éco-responsable afin de préserver leur caractère sensible.



Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Équipe projet :

Sylvie Blaison, Fabienne Commessie (cheffe de projet), Hyacinthe Blaise, Karine Gaugler, Alexandra Chamroux, Jean-Yves Sauter, Brice Van Haaren

PTP 2022 – Projet n° 3.3.1.2 – Photos ADEUS sauf mention
ADEUS – Novembre 2022

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables
su le site de l'ADEUS www.adeus.org